



## Bonjour à tous et à toutes!

Le printemps approche enfin et le Conseil permanent de la jeunesse continue de travailler sur plusieurs projets intéressants, comme vous le verrez dans cette édition du *Rouage*.

Tout d'abord, nous souhaitons faire une mise au point concernant le projet *Québec 2018*, que nous avons présenté à plusieurs d'entre vous lors de notre tournée du Québec de l'automne dernier. Rappelons rapidement de quoi il s'agit : les membres du CPJ ont décidé d'entreprendre un grand travail de réflexion et de projection dans l'avenir en précisant quelles pourraient être les grandes lignes du Québec de demain, du Québec de 2018. Lors des rencontres que nous avons tenues cet automne, nous vous avons interpellé afin que vous nous présentiez quels étaient vos grands rêves et vos grandes craintes pour l'avenir de notre société, afin de structurer le document que nous voulions rendre public en mars 2003.

Cependant, deux choses nous avaient échappé et nous obligent à retarder la publication du document *Québec 2018* : d'abord la masse absolument ÉNORME d'idées novatrices et de projets ambitieux que vous nous avez présentés nous force à prendre plus de temps afin de traiter adéquatement cette avalanche de sujets. Ensuite, le contexte électoral et la nature gouvernementale du Conseil permanent de la jeunesse nous incitent à attendre un peu avant de rendre public un document présentant une vision politique de notre avenir collectif.

Ainsi, nous avons décidé de prendre quelques semaines ou quelques mois de plus afin que le document que nous présenterons soit le plus précis possible. Nous profiterons de ce léger délai afin de consulter plus de gens dans des domaines particuliers, pour mieux valider ou infirmer les idées extrêmement intéressantes que vous nous avez confiées.

Soyez assurés que nous vous maintiendrons au courant de tout changement à l'horaire concernant le projet *Québec 2018*.

Dans un autre ordre d'idées, nous vous invitons à prendre connaissance du petit sondage que nous vous présentons à la

page 2 de la présente édition du *Rouage*. Nous envisageons de produire une trousse d'information pour les groupes jeunes, mais avant de le faire, nous souhaitons savoir si cela correspond à un besoin selon vous. Vous seriez fort aimables de prendre quelques minutes de votre temps afin de nous transmettre vos suggestions relativement à ce projet.

Enfin, nous ne pouvons que vous encourager à vous assurer que vous et vos proches vous prévaliez de votre droit de vote dans le cadre des présentes élections générales. Il est fondamental dans notre démocratie que les citoyens et citoyennes profitent de toutes les opportunités qui leur sont données afin de faire entendre leur voix. Vous trouverez d'ailleurs quelques informations relatives aux élections dans le présent numéro (page 5).

Sur ce, bon printemps et à la prochaine!

*Patrick Lebel*  
Président

## LE SOMMAIRE

*Vous trouverez dans ce numéro un article sur le CPJ et les institutions démocratiques, une chronique sur le dernier budget provincial, un article sur le Congrès Ajirr, et bien plus!*

## Trousse d'information du CPJ

*Répondez à notre sondage!*

Page 2



# PROJET D'UNE TROUSSE D'INFORMATION DU CPJ

Qui contacter pour trouver du financement pour votre organisme? Comment organiser une conférence de presse? Quel est le fonctionnement de l'appareil gouvernemental? Voilà des questions auxquelles pourrait répondre un projet actuellement envisagé par le Conseil : une trousse d'information spécialement conçue pour les organismes jeunesse.

Voici quels pourraient être les principaux éléments contenus dans ce guide :

- Les dispositions légales pour une organisation
- Les sources de financement pour une organisation
- Le fonctionnement du gouvernement et des réseaux parapublics et péripublics
- Les stratégies de campagne
- Les sources d'information pour le contenu
- Les groupes jeunes au Québec
- Les intervenants du milieu
- Les outils de communication et les médias
- Etc.



**Pour nous aider à élaborer ce projet, nous vous invitons à nous donner votre avis par l'entremise de ce sondage.**

- 1. Pensez-vous d'abord qu'il s'agit d'un projet qui répondrait à vos besoins en tant qu'organisme jeunesse?**
- 2. Les éléments envisagés dans le guide sont-ils pertinents et adéquats?**
- 3. Selon vous, d'autres éléments devraient-ils être ajoutés?**
- 4. Souhaiteriez-vous que le Conseil organise une séance d'information pour présenter cet outil d'information?**

Envoyez vos réponses par courriel ou par télécopieur, **d'ici le 15 avril prochain**. Nous vous tiendrons au courant de ce projet au cours du printemps. Merci à tous!

- ▶ Courriel : [liste@cpj.gouv.qc.ca](mailto:liste@cpj.gouv.qc.ca)
- ▶ Télécopieur : (418) 646-0798

## Institutions démocratiques

# Le CPJ propose une vision à long terme

**L**e Conseil a rendu public dernièrement son mémoire portant sur les institutions démocratiques dans le cadre des États généraux. Le CPJ y affirme sa conviction de la nécessité d'une réforme de nos modes de participation citoyenne. Des gestes concrets doivent effectivement être posés afin de stimuler la vie démocratique et ainsi ramener les citoyens et citoyennes du Québec à s'intéresser aux enjeux publics.

### La marche à suivre

Le CPJ propose dans ce nouveau mémoire une démarche en deux temps, en raison d'une situation liée de très près aux enjeux démocratiques : l'absence pour les Québécoises et les Québécois de texte fondamental sur lequel est basé notre contrat social – une constitution. Il ne faut effectivement pas oublier que le Québec n'a toujours pas signé de constitution, peu importe le parti majoritaire à l'Assemblée nationale et peu importe la constitution en question (celle du rapatriement de 1981 ou celle d'un Québec souverain).

Cet état de fait impose une prudence extrême quant aux modifications envisagées aux modes de fonctionnement de notre démocratie : tous les grands changements, touchant par exemple au mode de scrutin ou au système politique, devront selon le Conseil attendre le règlement de la question constitutionnelle.

Le CPJ suggère donc une réforme en deux phases :

1. d'abord des améliorations immédiates permettant de stimuler la participation démocratique des citoyens et citoyennes du Québec, mais sans provoquer de glissement dans le rapport de force que le Québec possède avec les autres membres de la fédération canadienne;
2. puis, effectuer des modifications substantielles qui permettraient d'adapter le système démocratique québécois aux exigences de participation populaire, de légitimité et de transparence, nécessaires au XXI<sup>e</sup> siècle.

### Des actions concrètes, immédiates

Il est possible d'accomplir rapidement deux actions précises afin de vivifier le débat citoyen sans affecter à long terme le positionnement du Québec.

Il est vital selon le Conseil d'augmenter radicalement et rapidement les lieux et les moyens de participation directe à la démocratie québécoise. Le peuple du Québec doit être appelé plus régulièrement à se prononcer par voie de référendum sur des enjeux sociaux majeurs. Ainsi, il faut briser la conception erronée selon laquelle une consultation de la population québécoise doit nécessairement être reliée à la question constitutionnelle : demandons aux citoyens et citoyennes ce qu'ils pensent du clonage, de l'euthanasie, des aliments génétiquement modifiés, des traités internationaux de libre-échange, etc.

Dans la même veine, il est impératif de mieux utiliser les nouvelles technologies afin non seulement de rendre accessibles à tous les citoyens et citoyennes les débats des parlementaires, les documents issus de nos instances démocratiques, mais aussi de leur permettre de participer. Il faut créer une démocratie électronique viable et accessible.

Dans un deuxième temps, le Conseil croit qu'il est nécessaire et possible d'harmoniser dès maintenant une situation illogique qui perdure depuis trop longtemps : le fouillis incroyable relatif aux différents statuts d'un jeune entre 14 et 18 ans. Ainsi, en 2003 au Québec, il est légalement possible à 14 ans de refuser des traitements médicaux; à 16 ans, de conduire une voiture sans supervision, de travailler à temps plein sans autorisation parentale, de payer des impôts (sans cependant avoir le droit de se prononcer sur les gens les plus aptes à gérer cet argent – le droit de vote), d'être membre d'un parti politique et à la limite d'être premier ministre du Québec; à 18 ans, de voter aux élections, de fréquenter un bar et d'acheter des cigarettes. Tous ces passages, ces stades, doivent être harmonisés afin de faire de la majorité un

*Suite en page 4*

passage clair et reconnu vers la citoyenneté; nous pensons par ailleurs que ce moment doit être fixé à 16 ans.

### Une vision à long terme

Par la suite, lorsque la question constitutionnelle sera réglée et que les Québécois et les Québécoises se seront donné un texte de base qui régit leur fonctionnement en société, il sera possible et éminemment nécessaire de procéder à une transformation à grande échelle de nos institutions démocratiques.

Ainsi, le CPJ pense qu'il sera nécessaire de mettre en place un système républicain où les pouvoirs exécutif et législatif seront clairement séparés. Par ailleurs, il faudra adapter notre mode de scrutin afin de mieux prendre en compte les opinions de la population, en y insérant un élément de vote proportionnel. Le Conseil est effectivement d'avis que tous les citoyens et les citoyennes du Québec devraient pouvoir bénéficier de la même influence au moment de choisir leurs élus, peu importe le nombre de personnes vivant dans leur comté.

Enfin, afin de mieux refléter la grande diversité du Québec, le mémoire propose de mettre en place des administrations régionales dotées de pouvoirs clairs et exécutifs. Ces assemblées régionales auront comme effet de rapprocher le citoyen et la citoyenne des lieux réels de décision. Dans la même veine, un Conseil des régions sera mis sur pied au Parlement comme deuxième chambre législative afin de prendre en compte les véritables besoins et les opinions des régions du Québec.

En bref, le Conseil affirme que les dirigeants de l'État québécois doivent mesurer très rigoureusement les impacts que pourraient engendrer des changements majeurs dans le système politique avant que la question constitutionnelle ne soit réglée. Par ailleurs, le CPJ considère que la réforme des pratiques et des institutions démocratiques du Québec est vitale et peut être amorcée dès maintenant. Il est nécessaire d'aller de l'avant, mais aussi de pousser la réflexion afin de stimuler l'intérêt des citoyens et citoyennes du Québec envers les questions de bien commun.

Le mémoire *Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec* est disponible sur le site Internet du Conseil, à l'adresse suivante :

[www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)

## De belles mesures pour les jeunes et les régions

**Le Conseil permanent de la jeunesse s'est réjoui tout récemment des mesures annoncées dans le budget 2003-2004 du Québec. En effet, le gouvernement a mis de l'avant trois mesures destinées à inciter les jeunes à retourner s'établir en région, ou à y demeurer s'ils y sont déjà. Ces trois mesures représentent une somme totale de 27 millions de dollars annuellement.**

La première mesure est un crédit d'impôt remboursable (donc qui est versé même si une personne ne paie pas d'impôt) pour les nouveaux diplômés occupant un premier emploi dans l'une des régions visées\* par la mesure. Cet outil peut avoir un effet puissamment attractif, puisque la valeur du crédit d'impôt peut atteindre jusqu'à 8 000\$ pour la première année en emploi! Accompagnant cette mesure majeure, un crédit d'impôt sera également offert aux entreprises afin de les inciter à créer des postes intéressants pour les jeunes.

La deuxième mesure vise à alléger le poids de la dette d'études pour les nouveaux diplômés établis en région. Ainsi, toute personne installée en région et ayant obtenu son diplôme dans la dernière année pourra voir le crédit d'impôt pour intérêt remboursé (qui existe déjà) doublé! C'est donc dire que les jeunes diplômés s'établissant dans les régions visées auront droit à un crédit d'impôt qui sera deux fois plus généreux que celui accessible aux autres jeunes.

Enfin, la dernière mesure vise à augmenter le nombre de stages dans les régions visées. Ainsi, le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail (déjà existant) sera doublé dans les régions visées.

Ce qu'il faut retenir de cet exposé, c'est qu'il sera maintenant possible de démontrer aux nouveaux diplômés en recherche d'un premier emploi qu'au-delà de la qualité de vie et de la sécurité, il y a maintenant un avantage comparatif financier à s'établir en région.

Par ailleurs, il nous faut cependant souligner un point important : la volonté gouvernementale annoncée est certes fort appréciable. Mais le budget n'ayant pas été adopté par l'Assemblée nationale en raison de la tenue des élections générales, il faudra attendre quelques semaines pour être sûrs à 100% de la permanence de ces mesures.

D'ici là, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter!

\*Le ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche définit les régions visées comme suit : Bas-Saint-Laurent (région 01); Saguenay-Lac-Saint-Jean (région 02); MRC du Haut-St-Maurice; MRC de Mékinac; Abitibi-Témiscamingue (région 08); Côte-Nord (région 09); Nord-du-Québec (région 10); Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (région 11); MRC d'Antoine-Labelle; MRC de La Vallée-de-la-Gatineau; MRC de Pontiac.

# VOTER: OÙ, QUAND, COMMENT?

*Voici quelques questions tirées du site Internet du Directeur général des élections\*, à l'approche du prochain scrutin électoral, le 14 avril prochain*

**Q. : Comment puis-je m'assurer que je suis bel et bien inscrit sur la liste électorale?**

**R. :** Au début de la période électorale, vous recevrez à votre domicile un avis d'inscription. Sur ce dernier, sont indiqués les renseignements relatifs aux électeurs inscrits sur la liste électorale à cette adresse ou mentionnant, le cas échéant, qu'aucun électeur n'y est inscrit. Pour faire corriger des renseignements figurant sur cet avis, vous devez présenter, au bureau de révision, une demande à cet effet et deux pièces d'identité à l'appui de votre demande. En période électorale, vous trouverez sur notre site Web, ou sur l'avis d'inscription reçu à votre domicile, l'adresse où vous devez présenter votre demande, les dates et les heures d'ouverture des bureaux de même que les modalités de la révision.

**Q. : Puis-je m'inscrire temporairement sur la liste électorale, seulement à l'occasion d'un scrutin provincial?**

**R. :** Oui. Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur la liste électorale permanente, vous pouvez présenter une demande d'inscription temporaire au bureau de révision. Vous pourrez exercer votre droit de vote et votre nom ne sera pas transmis à la liste électorale permanente.

**Q. : Où dois-je me présenter pour voter par anticipation ou pour exercer mon droit de vote le jour du scrutin?**

**R. :** L'adresse où voter par anticipation de même que les dates et les heures pendant lesquelles un tel vote est possible se retrouvent sur l'avis d'inscription que vous recevrez à votre domicile, au plus tard trois semaines avant la tenue du scrutin. Par ailleurs, au moins deux jours avant le scrutin, vous recevrez une carte de rappel sur laquelle sont indiqués le lieu, la date et les heures du scrutin, le numéro de votre bureau de vote ainsi que les mentions apparaissant sur le bulletin de vote. En période électorale, vous pouvez consulter le site Web ou communiquer avec le [Centre de renseignements](#) du Directeur général des élections, pour obtenir l'information désirée.

**Q. : Dois-je présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter?**

**R. :** Oui, vous devez établir votre identité en présentant l'une des pièces d'identité suivantes :

- votre carte d'assurance maladie;
- votre permis de conduire ou votre permis probatoire délivrés sur support plastique;
- votre passeport canadien.

Si vous ne pouvez présenter l'une de ces pièces, vous serez dirigé vers la table de vérification afin d'établir votre identité.

**Q. : Je désire travailler pour les élections. Que dois-je faire?**

**R. :** Il est prévu par la Loi électorale que certains membres du personnel électoral, comme le personnel présent au bureau de vote, doivent être recommandés par les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. Pour d'autres membres du personnel électoral, comme les aides permanents au bureau du directeur du scrutin, vous devez prendre contact avec votre directeur du scrutin pour lui offrir vos services.

**Q. : Je désire entrer en contact avec un candidat de ma circonscription. Comment puis-je procéder?**

**R. :** Les renseignements apparaissant sur le site Web en période électorale à propos des candidats, sont ceux que permet la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Par conséquent, nous ne pouvons vous fournir de l'information additionnelle. Cependant, nous vous invitons à communiquer avec le [permanence du parti](#), qui pourra peut-être vous donner davantage de renseignements, ou à consulter, **au bureau du directeur du scrutin**, la déclaration de candidature du candidat sur laquelle apparaît de l'information additionnelle.

Pour joindre le Centre de renseignements du Directeur général des élections :

**Adresse postale :**

Le Directeur général des élections  
Édifice René-Lévesque  
3460, rue de La Pérade  
Sainte-Foy (Québec) G1X 3Y5

**Téléphone :** (418) 528-0422 ou 1 888 ÉLECTION  
(1 888 353-2846)

**Télécopieur :** (418) 644-8392

**Appareil télécopieur (ATS) pour les personnes sourdes ou malentendantes :** (418) 646-0644 ou  
1 800 537-0644 (aucuns frais au Québec)

**Courriel :** [info@electionsquebec.qc.ca](mailto:info@electionsquebec.qc.ca)

\* <http://www.dgeq.qc.ca>

# C'est le temps « d'AJIRR » !

*300 jeunes prochainement réunis en Congrès pour discuter des réalités des jeunes en région*

Le 3<sup>e</sup> Congrès national pour AJIRR est un événement d'envergure nationale qui vise à rassembler plus de 300 jeunes du Québec et d'ailleurs, afin de discuter des réalités que vivent les jeunes des régions. Pour cette 3<sup>e</sup> édition, le Mouvement de la relève d'Amos-région s'est vu confier le mandat d'organiser l'événement. Celui-ci se tiendra à Amos, les 9, 10 et 11 mai 2003.

Le congrès s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans qui ont à cœur l'avenir des régions. À l'heure où le développement des régions est au premier plan de l'agenda national, on mise beaucoup sur les jeunes. Dans ce contexte, il est primordial de donner aux jeunes des régions et à ceux qui désirent y vivre l'occasion d'établir des réseaux de contacts entre eux et de s'outiller pour participer au développement de leur région d'origine ou d'accueil. C'est exactement ce que vise le congrès. Durant trois jours, les participants auront la chance d'acquérir de nouveaux

outils de travail en assistant à des ateliers et conférences.

*Grandir avec sa région* est le thème général sous lequel se déroulera ce 3<sup>e</sup> congrès national. De cette thématique ont émergé cinq thèmes sous lesquels se tiendront des ateliers d'information, de formation, d'échange et de discussion ainsi que de développement de projets :

1. *La relève, ça se prépare*
2. *Emploi et entrepreneuriat*
3. *La politique*
4. *Qualité de vie et diversité*
5. *Mon coffre à outils*

Pour avoir plus d'information sur le congrès, visitez le site Internet au [www.ajirr.com](http://www.ajirr.com). Vous y trouverez la programmation ainsi que tous les détails pour les inscriptions.



*De gauche à droite, dans le haut: Marie-Josée Tardif, coordonnatrice adjointe, Mélanie Grenier, adjointe-administrative, Geneviève Roy, présidente d'honneur et Véronique Pépin, coordonnatrice.*

Source : Véronique Pépin, coordonnatrice du Congrès national pour AJIRR

## Un stage de formation à l'étranger vous intéresse ?

**Vous aimeriez réaliser, comme 134 jeunes professionnels l'ont déjà fait, un stage de travail au sein d'une organisation internationale ? Le ministère des Relations internationales (MRI) du Québec vous en offre la possibilité.**

Issu du Sommet du Québec et de la jeunesse, le *Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales* a pour but de permettre à des jeunes Québécoises et Québécois de travailler au sein d'organisations internationales. D'une durée de 6 mois, ces stages touchent des domaines divers comme le droit, les sciences sociales, les sciences économiques, l'agro-alimentaire et les communications. Ils s'adressent aux étudiants et récents diplômés de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles désireux de vivre une expérience de travail stimulante à l'étranger. Le MRI couvre les frais de transport, l'allocation de séjour de même que les frais reliés à une assurance maladie et rapatriement.

Pour connaître les offres de stage présentement en cours, consultez le site du MRI à <http://www.mri.gouv.qc.ca/>

# Le CPJ au 3<sup>e</sup> Forum social mondial

## *Une occasion d'échanges et de coopération*

**Un autre monde est-il possible? Le slogan du 3<sup>e</sup> Forum social mondial était à la hauteur des attentes : trouver des alternatives à la mondialisation libérale. Présent sur place, le CPJ a pu constater que cet espoir s'est finalement transformé en état d'esprit. Tour d'horizon.**

Près de 100 000 personnes des quatre coins de la planète, 1 800 ateliers et conférences, la présence du nouveau président brésilien Lula : le 3<sup>e</sup> Forum social mondial avait tous les ingrédients réunis pour connaître un important succès. Le CPJ tenait donc à participer pleinement à cet événement planétaire.

Les enjeux de la mondialisation peuvent en effet concerner le Conseil à deux niveaux. D'abord, le CPJ ne peut être indifférent aux transformations du monde actuel : son mandat est entre autres de conseiller le ministre responsable sur « *toutes questions relatives à la jeunesse, notamment quant à la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel.* »

Ensuite, les jeunes et le gouvernement du Québec se préoccupent des enjeux de la mondialisation. Le dernier Sommet des Amériques, tenu à Québec, a bien démontré l'intérêt des jeunes porté aux négociations entourant la ratification de la ZLÉA.

En se rendant à Porto Alegre, l'objectif du Conseil était ainsi d'accroître sa compréhension de ces phénomènes, et surtout de connaître les impressions des jeunes de partout dans le monde face à ces enjeux.

### **Les rencontres**

Le CPJ a rencontré durant sept jours plusieurs jeunes de divers pays afin d'échanger sur la mondialisation, ses causes et ses conséquences. Il a entre autres été question d'établir un vaste réseau jeunesse à l'international afin d'accroître la coopération et les échanges entre les groupes et les organisations jeunesse de plusieurs pays des Amériques et d'ailleurs.

Le Campement de la jeunesse a également été l'occasion de connaître des gens de toutes origines. Ce lieu devait favoriser les échanges afin de trouver des alternatives à la mondialisation libérale et améliorer les conditions de vie des jeunes dans le monde.

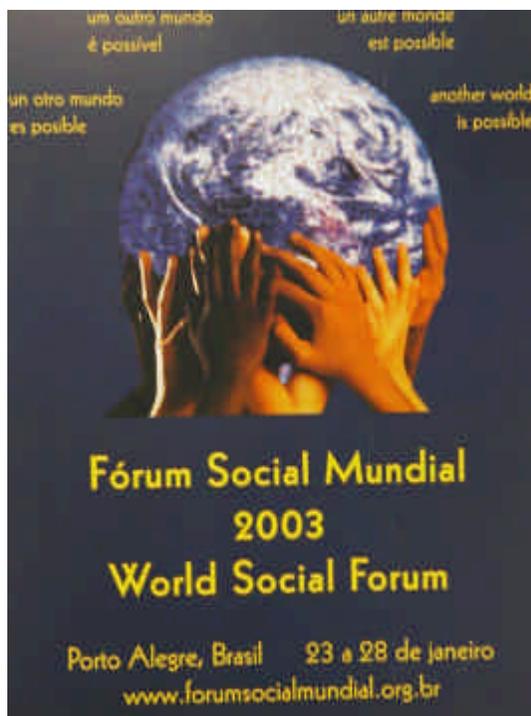
### **Les conférences**

Le Conseil a également participé à une vingtaine de conférences. Même si davantage de solutions auraient pu être apportées pour trouver des alternatives à la mondialisation, reste que ces conférences ont été l'occasion de faire le point sur plusieurs dossiers chauds : médias et mondialisation, démocratie représentative, mouvements sociaux, impunité

diplomatique, inégalités mondiales.

### **La suite**

Le Conseil poursuivra ses efforts pour tendre davantage de liens avec les organismes jeunesse des Amériques, du Sud notamment, afin d'instaurer un dialogue et des échanges fructueux. Il cherchera également à partager son expérience en tant qu'organisme jeunesse gouvernemental, entité qui n'existe pas encore dans la plupart des pays représentés à ce Sommet social mondial.



### *Sur la toile :*

- ▶ <http://www.forumsocialmundial.org.br/home.asp>
- ▶ <http://www.portoalegre2003.org/publique/>

# Le coin documentaire

Bonjour à tous!

Je voudrais aujourd'hui vous présenter deux livres que nous avons récemment acquis au Conseil. Il s'agit premièrement d'un ouvrage français intitulé *Ce que je ne peux pas vous dire, 26 collégiens parlent*, publié chez Oh! Éditions.

Le principal intérêt du livre réside dans le fait qu'il regroupe les témoignages de plusieurs collégiens, garçons et filles qui s'expriment très directement sur une foule de sujets. Comme on le dit en première de couverture : « *Que se passe-t-il dans les collèges? Pour la première fois les collégiens... parlent sans retenue. Qu'est-ce qu'on ne dit jamais à ses parents? Qu'est-ce que les professeurs ne peuvent savoir? [...] Révolte, malaise amitié, débrouille, amour, violence, drogue, sont racontés en toute liberté.* »

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres correspondant aux quatre années du collégial français. Après chaque témoignage, on retrouve des commentaires de spécialistes (notamment de pédopsychiatres) ainsi que des conseils aux parents en rapport avec les problématiques soulevées par les jeunes. Il n'est pas fréquent de trouver des ouvrages où on laisse la parole aux jeunes. Le fait mérite d'autant d'être souligné qu'à part certaines différences culturelles notamment dans le langage, et bien sûr la question de l'intégration des immigrants qui semble encore très difficile, on se rend rapidement compte que les situations décrites ne sont guère différentes sur le fond de celles que les jeunes Québécois peuvent vivre.

Le deuxième ouvrage dont je veux vous entretenir se situe dans une toute autre sphère. Chaque année et depuis fort longtemps, le Département des relations industrielles de l'Université Laval publie les Actes de son congrès annuel. Ce document, qui fait toujours autorité dans le domaine, consacre sa plus récente parution aux changements démographiques de la main-d'œuvre.

Intitulé *La gestion des âges. Face à face avec un nouveau profil de main-d'œuvre*, le document, au travers de quatorze contributions d'éminents spécialistes, « [...] dresse d'abord un « état des lieux démographiques » national par secteur d'emploi [...] puis il aborde les défis que pose la gestion des âges pour les intervenants des milieux syndical, patronal et étatique. » De plus, dans sa dernière partie, on se penche sur « [...] les pratiques de gestion mises en œuvre par certaines organisations, l'organisation du travail, le maintien en emploi

[...] Enfin il fait le point sur les actions déjà entreprises par la nouvelle génération de travailleurs. »

Le CPJ s'intéresse depuis quelques années déjà à toutes les questions liées au marché du travail chez les jeunes, notamment par l'entremise d'un avis sur le travail atypique publié en 2001. Ainsi nul doute que cet ouvrage enrichira la réflexion sur cet enjeu de société fondamental pour nous tous.

Pour terminer, j'aimerais vous présenter le site Internet de la *Table d'actions préventives jeunesse Québec-Centre*. Un des constats qui revient le plus souvent dans les avis et mémoires du Conseil est la nécessité d'avoir une approche « horizontale » et coordonnée des problèmes vécus par les jeunes. Les Tables de concertation demeurent un excellent exemple de la mise en œuvre pratique de ce principe. Celle que je vous présente aujourd'hui a pour mandat de « *Promouvoir la prévention de la toxicomanie chez les jeunes de 10-18 ans, leurs parents et les adultes significatifs en contact avec eux. Rassembler des intervenants sociaux désirant mettre en commun leur vision et leurs stratégies de prévention de la toxicomanie.* »

La philosophie qui sous-tend l'action de l'organisme s'exprime de la manière suivante : « *Il faut s'attarder davantage aux raisons qu'ils ont de consommer qu'à la consommation elle-même. Au-delà de la promotion de la prévention de la toxicomanie, c'est la promotion des jeunes qu'il faut faire.* » Le site fait état de différents comités mis sur pied et destinés à créer des outils de sensibilisation pour les jeunes. En outre, on y trouvera également des sections consacrées aux actions concertées et à la documentation.

Bonne lecture et à une prochaine fois!

Serge Bertin 

*Ce que je ne peux pas vous dire. 26 collégiens parlent*, Oh! Éditions, 2003.

*La gestion des âges. Face à face avec un nouveau profil de main-d'œuvre*, sous la direction de Fernande Lamonde, 2002.

*Table d'actions préventives jeunesse Québec-Centre*  
<http://www.tapiqc.com/>

## Prolongement du Fonds jeunesse Québec

Le Fonds jeunesse Québec a annoncé le 28 février dernier que la date limite de dépôt des projets est reportée au 30 juin 2003. Les promoteurs bénéficient ainsi de trois mois additionnels afin de soumettre leur demande d'aide financière au Fonds. Ils disposent également de plus de temps pour réaliser leurs activités. Initialement, les projets financés par le Fonds devaient prendre fin le 31 décembre 2003. Cette date a été repoussée au 30 septembre 2004.

À l'heure actuelle, plus de 170 millions de dollars ont été distribués à travers la création de plus de 2500 projets dans toutes les régions du Québec.

Le Fonds avait été créé lors du Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000. L'enveloppe initiale de 240 millions de dollars est financée, en parts égales, par le gouvernement et le secteur privé. La mission du Fonds est de favoriser l'insertion sociale, communautaire, professionnelle et culturelle des jeunes de moins de 30 ans.

## Les jeunes en chiffres

Si lors d'une **élection fédérale** les jeunes Québécois se présentent moins souvent aux urnes que leurs aînés, on ne peut toutefois pas en conclure d'un manque d'intérêt de leur part. En effet, ce sont les Québécois âgés de 18 à 35 ans qui affichent la proportion la plus élevée de ceux affirmant avoir participé fréquemment à des discussions sur les élections.

Ce sont là quelques-unes des tendances révélées par les résultats d'un sondage réalisé au lendemain de la dernière campagne électorale fédérale. Ainsi, 23,5 % des Québécois de 18-35 ans affirment avoir participé fréquemment à des discussions sur les élections comparativement à 18,3 % des 36-55 ans et 17,2 % des 56 ans et plus. Cependant, lors de la dernière élection fédérale, 75,6 % des jeunes de 18-35 ans ont dit avoir voté, comparativement à 84,4 % des 36-55 ans et 93,9 % des 56 ans et plus.

Source : *Étude électorale canadienne 2000*  
[www.fas.umontreal.ca/POL/Ces-eeec/](http://www.fas.umontreal.ca/POL/Ces-eeec/)

Avez-vous vu?

### Les publications du Conseil

**Mémoire**  
*“Réflexion stratégique sur les institutions démocratiques du Québec”*  
 Mémoire, novembre 2002

**Forum de discussion**  
*“La participation citoyenne”*  
 Compte rendu, décembre 2001

**Forum de discussion**  
*“Le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et les provinces”*  
 Compte rendu, septembre 2001

### Pour nous joindre

Conseil permanent de la jeunesse  
 12, rue Ste-Anne, 2e étage  
 Québec (Québec) G1R 3X2

Téléphone : (418) 644-9595  
 Sans frais : 1 800 363-1049  
 Télécopie : (418) 646-0798

conseil.jeunesse@cpj.gouv.qc.ca  
[www.cpj.gouv.qc.ca](http://www.cpj.gouv.qc.ca)